

France

Published on Syngenta France (<https://www.syngenta.fr>)

[Accueil](#) > BION MX

BION MX



BION MX

Dernière mise à jour :

06.10.2021

Fongicides

Protection des cultures

N° AMM :

9800320

Composition:

4 %

acibenzolar-S-méthyl

38.76 %

métalaxyl-M

Famille chimique:

Benzothiadiazoles

Phénylamides

Formulation:

WG Granulé à disperser dans l'eau (granulé dispersable)

Mode d'action:

Préventif : l'acibenzolar s méthyl est strictement préventif (protection effective au bout de quelques jours).

Diffusant : diffusion ascendante, protection des nouveaux organes (feuilles et tiges).

Systémique : Oui - Induit une réaction de défense naturelle : analogue de l'acide salicylique, BION 50WG démarre le processus de défense, aide à uniformiser la défense sur l'ensemble des plantes et protège de l'intérieur (synthèses des proteines PR)

Foliaire

BION MX est un fongicide à base de Stimulateur des Défenses Naturelles (SDN) de la plante et de Méfénoxam contre le Mildiou du Tabac & contre le mildiou et l'antracnose des Epinards et des PPAMC

Product CP: Tabs

- [Autorisations et Recommandations](#)
- [Classement et sécurité](#)
- [Conseils d`utilisation](#)
- [Urgences](#)
- [Other](#)

Filtrer par culture

- Sélectionner une culture - ▼

Apply

Chicorées-frisées plein champ

Chicorées-scarole plein champs

Epinard

Fines herbes

Laitue plein champ

Plantes non alimentaires

Roquette plein champ

Tabac

Classement



SGH07



SGH09

Mention d'avertissement

Attention

Délai de rentrée

• Pour les travailleurs : 24 Heures (en application de l'arrêté du 12 septembre 2006)

Mentions de danger

- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
- H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH208 - Contient de l'acibenzolar-S-méthyl. Peut produire une réaction allergique.
- EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conseils de Prudence et Mesures de Gestions des risques

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases)
- P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.
- Spe1 Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du métalaxyl-M plus de 2 fois par an et par parcelle (de plein champ) et appliquer après le stade BBCH 18 sur laitue.
- Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
- Stocker la préparation dans un endroit frais.
- SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

Equipement de Protection Individuelle (EPI)

- Appliquer la préparation sous serre uniquement avec un automate.
- Pour protéger l'opérateur pendant l'application avec tracteur cabine, porter une combinaison de travail cote en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage d'au moins 230 g/m² avec traitement déperlant ; des gants en nitrile certifiés EN 374-3 à usage unique lors d'interventions sur le matériel de pulvérisation (dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine) et des bottes de protection conformes à la réglementation et selon la norme EN 13 832-3.
- Pour protéger l'opérateur pendant l'application avec tracteur sans cabine, porter une combinaison de travail cote en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage d'au moins 230 g/m² avec traitement déperlant ; des gants en nitrile certifiés EN 374-3 à usage unique ; des bottes de protection conformes à la réglementation et selon la norme EN 13 832-3 et des lunettes de sécurité conforme à la réglementation et selon la norme EN 166.
- Pour protéger l'opérateur pendant le mélange, porter des gants certifiés pour la protection chimique selon la norme de référence EN 374-3 de type nitrile, ces gants doivent être lavés en fin d'usage ; un tablier à manches longues certifié pour la protection contre les produits chimiques liquides de catégorie III type PB(3) ; une combinaison de travail cote en polyester 65%, coton 35% avec grammage d'au moins 230 g/m² avec traitement déperlant ; des bottes de protection conformes à la réglementation et selon la norme EN 13 832-3 et des lunettes de sécurité conformes à la réglementation et selon la norme EN 166.
- Pour protéger l'opérateur pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation, porter des gants en nitrile certifiés EN 374-3, réutilisables ; une combinaison de travail cote en en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² avec traitement déperlant ; un tablier à manches longues certifié pour la protection contre les produits chimiques liquides de catégorie III type BP (3) ; des bottes de protection conforme à la réglementation et selon la norme EN 13 832-3 et des lunettes de sécurité conforme à la réglementation et selon la norme EN 166.
- Pour protéger le travailleur, s'il doit intervenir sur une parcelle traitée, porter une combinaison de travail cote en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage d'au moins 230 g/m² avec traitement déperlant et des gants en nitrile certifiés EN 374-3.

Préparation de la bouillie

Verser la quantité nécessaire de BION MX directement dans la cuve du pulvérisateur en cours de remplissage, en faisant fonctionner l'agitateur. Il est absolument inutile de pré-empâter.

Pulvérisation

Veiller à la qualité de la pulvérisation pour obtenir une répartition homogène.

Volume d'eau

Le volume d'eau minimum est 300l.

Paramètres pression

Adapter la pression en fonction du volume/ha retenu, du débit des buses et de la vitesse d'avancement

Délai sans pluie

2 heures. BION MX s'utilise exclusivement sur une végétation sèche.

Type de buse

A turbulence

A limitation de dérive

Mélanges

Respecter la réglementation en vigueur

Précaution à prendre pour le stockage, la destruction du produit et de l'emballage

- Pour le stockage : se référer à l'étiquette du produit.
- Élimination du produit, de l'emballage et des équipements de protection individuelle (EPI) usagés :

Réemploi de l'emballage interdit.

En fonction des produits / contenants achetés :

- Apporter les emballages ouverts, rincés (3 fois minimum) et égouttés à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou à une autre collecte organisée.
- Pour les cartons et sacs : Apporter les emballages vidés et pliés à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou à un autre service de collecte spécifique.
- Pour les futs plastiques et métalliques au-delà de 25 l et ce jusqu'à 300 l : Apporter les emballages vidés et fermés à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, rapporter le produit dans son emballage d'origine à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

Rapporter les EPI usagés dans un sac translucide, à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Syngenta France SAS est partenaire de la filière ADIVALOR.

- Pour les gros emballages de 500 litres et 1000 litres : L'emballage bénéficie d'une reprise par le fabricant. Pour les conditions, veuillez-vous référer au document attaché sur l'emballage

EN CAS D'URGENCE :
**Composer le 15 ou le 112 ou contacter
le centre anti poison le plus proche**

Puis signaler vos symptômes au réseau
Phyt'Attitude, **0 800 887 887** Service & appel
gratuits

Numéro d'urgence Syngenta

0 800 803 264 Service & appel
gratuits

Renseignements techniques

0 825 00 05 52 Service 0,15 € / min
+ prix appel

En cas d'accident de transport 06 11 07 32 81

Premiers soins :

S'éloigner de la zone dangereuse.

- En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet.

En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.

- En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Consulter un spécialiste.

- En cas d'inhalation : en cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

- En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité.

En cas d'intoxication animale, contacter votre vétérinaire

- BION® MX - Attention - H302 - Nocif en cas d'ingestion. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient de l'acibenzolar-S-méthyl. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France SAS - 1228, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France.

SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques

BION® MX - AMM N° 9800320 - Composition : 38.76 % métalaxyl-M * + 4 % acibenzolar-S-méthyl ** - P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases) P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la

contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.
Spe1 Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du métalaxyl-M plus de 2 fois par an et par parcelle (de plein champ) et appliquer après le stade BBCH 18 sur laitue. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

® Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta. ** substance active brevetée d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr .
